



Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à l'Arc

Compte rendu de réunion de la Ronde 10 juillet 2021 à Pontoise les Noyon

Ordre du jour :

Comment la Ronde peut aider à la reprise dans les clubs ?

Date de l'Assemblée Générale Elective 2021.

Déplacement au Bouquet Provincial de Montfermeil.

Le TAE de la Ronde du 1er mai 2022 (Compiègne fermé).

La trésorerie.

Ebauche du calendrier sportif.

Les licences pour la saison 2021 /2022.

Le protocole sanitaire.

Rapport des commissions.

Questions diverses.

Encaissement des cotisations RVO 2020 - 2021

Les Compagnies :

Représentées : Blérancourt, Blérancourt St Sébastien. Carlepont, Choisy au Bac, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Tracy le Mont.

Excusées : Compiègne : Francis BOILEAU, Denis PAQUET,
Rethondes : Jean-Luc LEFEVRE

Accueil des participants :

A 17h05, le président Daniel LEFEVRE ouvre la réunion.

Comment la Ronde peut aider à la reprise dans les clubs ?

Les archers le feront en reprenant la compétition. En attendant amusons-nous en organisant des tirs amicaux, Chpt Beursault, Coupe d'Hiver

Le 5 septembre 2021 inscription et tirage au sort des équipes de la Coupe d'Hiver

Date de l'Assemblée Générale Elective 2021.

L'Assemblée Générale Elective se fera à CHOISY au BAC le 5 mars 2022.

Déplacement au Bouquet Provincial de Montfermeil.

Est-il nécessaire de réserver un autocar ?

A ce jour, il nous est difficile de prendre une décision ; nous attendrons la prochaine réunion du 5 septembre pour conclure (reste un délai de 3 semaines si nous réservons).

Le TAE de la Ronde du 1er mai 2022 (Compiègne fermé).

Le centre d'Archerie de COMPIEGNE est fermé pour cause de travaux.

Impossibilité d'avoir le terrain de foot de RETHONDES (la saison n'étant pas terminée).

La trésorerie.

Dans le contexte actuel, peu de frais occasionnés depuis l'assemblée générale 2020.

Ebauche du calendrier sportif.

Mise à jour du calendrier 2021.

Voir en Annexe 1 : Calendrier2021

Les licences pour la saison 2021 /2022.

Annulation de la cotisation RVO 2021

La cotisation 2022 sera abaissée de 50% soit 2.50 euros par archer toutes catégories.

Le Pass'Sport du Gouvernement : est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022. Vous retrouverez plus d'information sur cette page du ministère chargé des sports :

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

Inscription sur Le Compte Asso ; une démarche indispensable pour toute association qui souhaite participer au dispositif du Pass'Sport à la rentrée 2021.

Le guide ASSO en Annexe2

Le protocole sanitaire.

La FF Tir à l'Arc a mis à jour ses protocoles à la suite de la troisième phase de sortie du confinement en date du 30 juin 2021. Le respect des distances de sécurité et des notions de bon sens restent d'actualité. En revanche, le port du masque n'est plus obligatoire lorsque les conditions le permettent et notamment en parcours.

Le Protocole Sanitaire est difficile à contrôler et à faire respecter avec les antis et pros vaccins.

Rapport des commissions.

Pas d'informations à rapporter.

Questions diverses :

Un nouveau projet Jeunes Débutants du Comité Régional :

Création de 20 secteurs rassemblant chacun entre 9 et 11 clubs. Chaque club qui organise une rencontre invite en priorité ses jeunes et débutants de son secteur. Mais en fonction des places disponibles les Jeunes d'autres secteurs peuvent s'inscrire.

Depuis quelques mois, les banques facturent des frais bancaires mensuels aux associations sportives, les considérant maintenant comme des professionnels.

Mots de conclusion :

Clôture de la réunion à 18h20

Prochaine réunion dimanche 5 septembre 2021 à CARLEPONT

Le Président

Le Secrétaire

Daniel LEFEVRE

Michel MORLOT